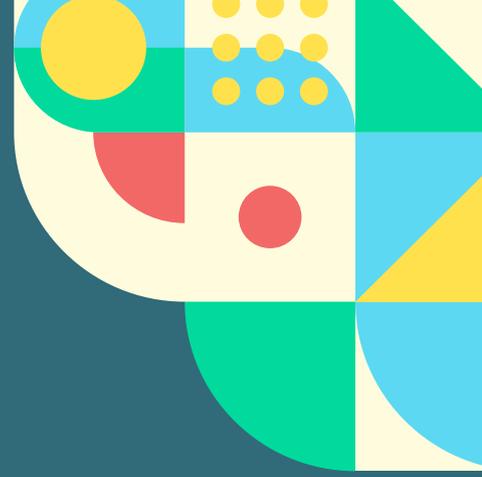




Le Délégué général
aux droits de l'enfant



2023-2024

RAPPORT ANNUEL

Ce qui s'est passé cette année



Facile à Lire
et à Comprendre



© Inclusion Europe



Avant de lire

Tu viens d'ouvrir le **rapport annuel** du Délégué général aux droits de l'enfant.

Un rapport annuel, c'est un long texte. C'est parfois **compliqué** à comprendre.



On y explique **ce qu'on a fait** pendant l'année, les choses importantes qui se sont passées.

Le Délégué général veut que tout le monde puisse lire son rapport :

- les enfants
- les personnes avec un **handicap**
- les personnes qui ont des difficultés pour lire.

C'est pour ça que ce document est écrit en **F**Acile à Lire et à **C**omprendre (**FALC**).



© Inclusion Europe

Qui est le Délégué général aux droits de l'enfant ?

Le **D**élégué **G**énéral aux **D**roits de l'**E**nfant,
On dit aussi le **DGDE**.
C'est Solayman Laqdim.



Son travail est de protéger
les droits des enfants de **0 à 18 ans**
en Wallonie et à Bruxelles.

Avec son équipe, il doit faire plusieurs choses :

- **Il explique** les droits des enfants.
Pour que tout le monde connaisse
les droits des enfants.
- **Il vérifie** que les lois respectent les enfants
et que les lois protègent les enfants.
- Si les droits d'un enfant
ne sont pas respectés,
il cherche des solutions
pour respecter les droits des enfants.
- **Il propose** au gouvernement
de changer les lois
pour mieux protéger les enfants.



Le travail de Solayman,
c'est **Délégué général aux droits de l'enfant**.
Solayman est la troisième personne à le faire.
Il fera ce travail pendant au moins 6 ans.

Il aide tous les enfants :

- les petits enfants de 0 à 12 ans
- les grands enfants de 13 ans à 18 ans
- les enfants avec un handicap
- les enfants qui ont des problèmes.



Tout le monde peut contacter Solayman :

- par téléphone
- par email
- en écrivant une lettre par la poste



Solayman ne travaille pas tout seul.
Il a une équipe qui l'aide.

Cette équipe l'aide pour :

- communiquer avec les gens
- choisir les actions à faire
- faire des animations.
Par exemple dans les écoles.
- écouter les plaintes des enfants
- organiser son travail.



Dans ce rapport
Solayman nous explique ce qu'il faut faire
pour mieux défendre les droits des enfants.
C'est pour ça que chaque chapitre commence par
« il faut ».



1. il faut que le Délégué général change dans le futur

La loi dit que le Délégué général doit travailler uniquement sur les sujets liés à la **Fédération Wallonie-Bruxelles**.

La Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont tous les endroits de la Belgique où on parle français.



La Fédération Wallonie-Bruxelles s'occupe de certaines choses.

Par exemple : les choses liées à **l'école**.



Mais la Fédération Wallonie-Bruxelles ne s'occupe pas de tous les sujets.

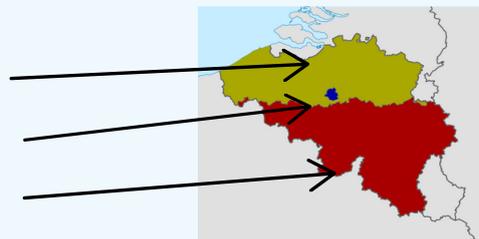
Par exemple : la mobilité.

La mobilité, c'est la façon dont les personnes peuvent se déplacer d'un endroit à un autre.

Ce sont les régions qui s'occupent de la mobilité.

En Belgique, il y a 3 régions :

- la Flandre : en haut du pays
- Bruxelles : au milieu du pays
- la Wallonie : en bas du pays



Chaque région décide sur des choses.

Par exemple : la mobilité.

Mais Solayman doit aussi souvent travailler sur des sujets des régions.

Par exemple : la mobilité et le logement.



Il veut que la loi lui donne

le droit de travailler sur ces sujets.

Solayman propose qu'on change la loi.

Pour dire sur quels sujets il peut travailler.

Il veut aussi changer de nom

pour s'appeler **Le Défenseur des enfants**.

2. il faut tenir compte des droits des enfants dans les nouvelles politiques

Il vient d'y avoir des **élections** dans notre pays.
Les personnes qui décident ont changé.



Ce sont ces nouvelles personnes
qui vont prendre des **décisions importantes**
pour les droits des enfants.



Ces nouvelles personnes ont dit ce qu'elles veulent faire
dans un document.

Ça s'appelle la **déclaration de politique**.



Solayman a donné des conseils à ces personnes
pour les aider à prendre les bonnes décisions
pour améliorer la vie des enfants.

Solayman a rappelé que :

- la pauvreté empêche de respecter les droits des enfants.
Donc il faut aider les jeunes et les familles pauvres.
- les repas et le matériel pour l'école doivent être gratuits.
- il faut mieux soutenir les personnes qui travaillent pour aider :
 - les jeunes qui ont difficile à l'école
 - les jeunes en danger.
Par exemple parce que leurs parents sont violents.
 - les jeunes délinquants.



Ce sont les jeunes qui font des choses interdites par la loi.
Par exemple voler ou être violent.



- il faut plus de places pour garder les enfants.
Par exemple dans les crèches et les écoles.
- il faut mieux s'occuper des enfants qui ont des besoins particuliers.
Les enfants avec un handicap ne doivent pas être laissés de côté.

3. il faut soutenir les services qui aident les enfants qui ont des problèmes

7.000 personnes travaillent pour aider les enfants en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Ces personnes aident les enfants et les jeunes qui ont des problèmes.



Ça s'appelle **l'Aide à la Jeunesse**.

Les professionnels aident les enfants et les jeunes pour aller mieux.

Ils aident **40.000 jeunes**.

Mais il y a aussi **4.600 jeunes** qui n'ont pas encore d'aide et qui doivent attendre.



Ils attendent souvent 10 mois ou plus longtemps. C'est très long.

Pendant qu'ils attendent les jeunes souffrent.

Ça va contre les droits des enfants.

Cette situation est aussi très difficile pour les personnes qui travaillent.

Pour Solayman, il faut continuer à mettre en place des **politiques de prévention**.

Ça veut dire faire des choses pour empêcher que les problèmes arrivent et pour aider les enfants à bien grandir.

4. il faut aider tous les enfants

Pour Solayman, on ne doit jamais dire qu'un enfant est **incasable**.

Incasable, ça veut dire que l'enfant entre dans aucune case.

Donc, qu'il n'a de place nulle part.



Chaque enfant a sa place dans le monde.

Si un enfant a un problème, il faut l'aider le mieux possible.

Par exemple :

Anna est une enfant autiste.

Ça veut dire que la personne a du mal à communiquer.

Anna est restée à l'hôpital pendant presque 1 an.

Mais Anna n'avait pas besoin de médecins.

Mais on n'avait pas de place pour Anna ailleurs.

Le seul endroit c'était l'hôpital.

Ce n'est pas gai de vivre à l'hôpital.

Anna n'a pas reçu l'aide dont elle avait besoin.

C'est dur pour Anna de vivre à l'hôpital.

Ça va contre les droits d'Anna.

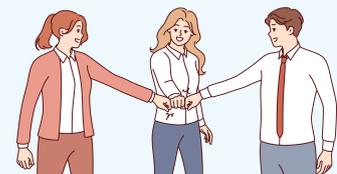


Pour Solayman,

il faut que les services qui aident les enfants travaillent mieux ensemble.

Il faut que les services s'aident plus les uns et les autres.

Ça permettra de mieux aider les enfants par rapport à leurs problèmes.



5. il faut vérifier qu'on s'occupe bien des jeunes qui ne sont pas en liberté

En Belgique, si on fait quelque chose de grave et qu'on a 18 ans et plus, on peut aller en prison.



Mais si on a moins de 18 ans et qu'on fait quelque chose de grave, on ne va normalement pas en prison.

On va dans une Institution Publique de Protection de la Jeunesse. On dit aussi **IPPJ**.

C'est différent d'une prison pour les adultes. Les IPPJ, c'est que pour les jeunes. Les jeunes peuvent parfois sortir. Mais il y a des règles à respecter.



Parfois, quand un jeune de 16 ans ou plus a fait quelque chose de très grave, il va être puni comme un adulte.

Ça arrive quand le juge pense que les punitions pour les jeunes ne sont pas assez grosses pour lui.

Le juge pense qu'il faut une punition comme un adulte.

Ça s'appelle le **dessaisissement**.

En 2024, il y a une bonne nouvelle pour les jeunes qui ne sont pas en liberté. Un groupe de personnes va vérifier qu'on respecte les droits de ces jeunes. Le groupe vérifie que les jeunes vivent dans des endroits qui sont bien pour eux.



C'est nouveau. Ce groupe s'appelle **la Commission de surveillance**. Solayman est le président de ce groupe.



6. il faut supprimer le dessaisissement pour les jeunes

Solayman est contre le dessaisissement.

Punir des jeunes comme des adultes, ce n'est pas bien. Les enfants ont le droit à une justice spéciale pour les enfants.



Parce que les enfants ne sont pas des adultes.

Pour expliquer son avis, Solayman raconte l'histoire de William.

William est un jeune qui a vécu le dessaisissement.

Ça veut dire qu'il est allé en prison avec les adultes alors qu'il n'avait pas encore 18 ans.

William raconte son histoire dans un livre. Le titre du livre est **William ou le sens de la peine**.



Cette histoire permet de comprendre le dessaisissement. Ça montre pourquoi le dessaisissement n'est pas bon pour le jeune.

7. il faut aider les mamans en prison avec leur bébé

En Belgique,
la loi dit qu'une maman peut être en prison
avec son bébé.



Le bébé peut rester avec sa maman jusqu'à ses 3 ans.

Comme ça le bébé peut avoir un lien très fort avec sa maman.
C'est important d'être avec sa maman pour bien grandir.

Mais en Belgique, les prisons ne sont pas adaptées
pour le confort du bébé et de sa maman.

Pour Solayman,
il faut mieux accueillir les mamans
qui sont en prison avec leur bébé.
Comme ça, ils pourront se sentir mieux ensemble.

8. il faut interdire l'usage de la violence pour éduquer

Certains enfants ne sont pas bien traités.
Ça s'appelle la **maltraitance**.

Il y a différentes sortes de maltraitance :

- la maltraitance **physique**.

Par exemple donner une fessée ou une gifle.

Ou empêcher l'enfant de manger.



- la maltraitance **psychologique**.

Par exemple ne pas bien s'occuper de l'enfant.

Ou faire comme si l'enfant n'était pas important.



- la maltraitance **verbale**.

Par exemple : crier sur l'enfant, se moquer de lui
ou lui dire des choses méchantes



Certains adultes disent que ces violences ne sont pas graves.
Ils pensent que la violence est utile pour apprendre à un enfant
à ne plus faire de bêtises.

Mais pour Solayman, c'est grave.

Solayman veut interdire la violence avec les enfants.

Ça s'appelle de la **Violence Dite Educative Ordinaire**.

On dit aussi **VDEO**.

La violence n'apprend rien aux enfants.

Ni à l'école, ni à la maison.

Au contraire, la violence fait souffrir les enfants.

La violence peut empêcher les enfants
de bien grandir.



Il faut donc aider les adultes à bien traiter les enfants.

Solayman est aussi **contre 2 autres formes de violence** :

- quand des parents se disputent très fort devant un enfant, c'est aussi de la maltraitance.



- quand on fait des violences sexuelles aux enfants.

Par exemple :

- toucher les parties intimes des enfants de façon pas correcte
- forcer à faire des choses sexuelles
- parler de choses sexuelles ou montrer des images sexuelles.



Pour aider les enfants victimes de violences sexuelles, il y a des services.

On peut appeler ces services le jour et la nuit.

Tu peux trouver leur numéro sur le site **cpvs.belgium.be/fr**



9. il faut lutter contre la pauvreté des enfants

Beaucoup d'enfants en Belgique sont pauvres :

- **1 enfant sur 4** est pauvre en Wallonie.
- **2 enfants sur 5** sont pauvres à Bruxelles



Etre pauvre, ça veut dire qu'on n'a pas beaucoup d'argent.

Mais ça veut aussi dire :

- ne pas avoir de bons vêtements
- ne pas avoir assez à manger
- ne pas avoir accès à des activités.
Par exemple du sport, des musées ou le cinéma.
- ne pas avoir un logement en bon état.



Voici des idées pour améliorer la vie des enfants pauvres :

- donner un **repas gratuit à l'école**
- faire **l'école moins chère**
- donner un **logement** en bon état
- permettre aux enfants de **bien se soigner**.



Par exemple aller chez le dentiste ou le docteur.

Tout ça va permettre aux enfants de bien grandir et d'avoir une meilleure vie plus tard.

Solayman rappelle que certaines personnes ont plus de risques de devenir pauvres.

Par exemple :

- les familles avec un seul parent
- les jeunes qui doivent se débrouiller tout seuls quand ils ne sont pas encore comme des adultes
- les jeunes qui viennent d'un pays étranger sans être accompagnés par un adulte.



10. il faut améliorer l'école

L'école est un lieu très important.

Les enfants apprennent plein de choses à l'école.

L'école permet aux enfants de bien grandir.

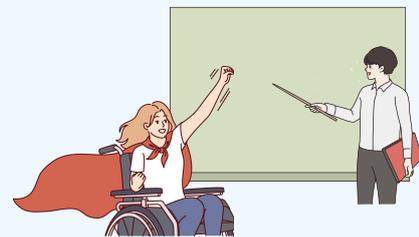
Pourtant, en Belgique,

il y a beaucoup de problèmes à l'école.

Pour Solayman, **il faut améliorer l'école.**

Il faut :

- laisser les enfants avec un handicap aller dans les mêmes écoles que les autres enfants
- améliorer les bâtiments de l'école.
Par exemple, avoir des toilettes en bon état.
- continuer à aider et à former les adultes qui travaillent à l'école
- donner des repas de midi gratuits à l'école
- offrir des excursions à tous les enfants.
Par exemple visiter un endroit avec la classe.



Il est aussi important d'avoir des journées d'école qui suivent le rythme naturel de l'enfant.

Par exemple suivre le rythme de sommeil de l'enfant.

Ça permettra aux enfants de se sentir mieux et d'apprendre plus facilement les choses.



Pour Solayman, tous les enfants doivent avoir le même accès à l'école.

Un enfant doit avoir accès à l'école :

- même s'il vient d'une famille pauvre
- même s'il a des difficultés.



C'est la loi qui le dit.

11. il faut inclure les enfants avec un handicap

La loi dit :

Les enfants avec un handicap doivent vivre dans de bonnes conditions.



La Belgique a promis de respecter les droits des enfants avec un handicap.

Pourtant, la Belgique ne respecte pas tous les droits des enfants avec un handicap.

Par exemple :

- les enfants avec un handicap n'ont **pas toujours de bus pour aller à l'école**
- les enfants avec un handicap et leurs parents doivent parfois **attendre longtemps avant d'être aidés**
- les enfants avec un handicap ne sont **pas toujours inclus dans la vie en société.**



Ça veut dire qu'on laisse les enfants avec un handicap de côté.

Pour Solayman, il faut :

- **un accès plus facile aux services** qui aident les enfants avec un handicap
- **avoir plus de bus** pour aller à l'école et rentrer chez soi
- tous les handicaps ne se voient pas.
Ça veut dire que c'est invisible.
Quelqu'un en chaise roulante, ça se voit.
Quelqu'un avec un cerveau qui a un problème pour lire, ça ne se voit pas.
Il faut aider tout le monde même si le handicap ne se voit pas.
- **écouter les enfants avec un handicap** et aider leurs parents.



12. il faut améliorer l'organisation du temps libre

Il y a des adultes qui accueillent les enfants en **dehors des heures d'école**.

Ou pendant les **vacances**.

Pour faire des activités amusantes et intéressantes.



C'est ce qu'on appelle l'**Accueil Temps Libre**.

On dit aussi **ATL**.

Ça permet aux enfants de **2 à 18 ans** :

- de jouer
- de se reposer
- d'apprendre en dehors de la maison et de l'école.



Tous les enfants n'ont pas accès à des activités en dehors de la maison et de l'école.

Par exemple :

- parce qu'ils n'ont pas assez d'argent
- parce qu'ils ont un handicap.

Grâce à l'Accueil Temps Libre, tous les enfants ont accès à des activités en dehors de la maison et de l'école.

Ça permet aux enfants d'être comme tous les autres enfants.

Parce qu'ils ont tous le droit d'y aller.



Solayman dit qu'il faut :

- **donner plus d'argent** pour organiser l'accueil temps libre

- **aider les adultes** pour encore mieux s'occuper des enfants

- **mieux organiser le temps libre** aussi pendant le temps de midi



- **permettre à vraiment tous les enfants d'avoir accès aux activités.** Surtout les enfants pauvres et les enfants avec un handicap.



- **écouter l'avis des enfants.**



13. il faut aider les enfants à se sentir bien

En Belgique, **la santé mentale des enfants ne va pas bien.**

La santé mentale, c'est quand on se sent bien dans sa tête.

Par exemple :

- être capable de gérer ses émotions
- ne pas être trop souvent triste ou en colère
- pouvoir se concentrer et apprendre
- avoir de bonnes relations avec les autres.



Il existe des services qui peuvent aider les enfants à avoir une bonne santé mentale.

Mais ces services ont beaucoup de travail.

Avoir un rendez-vous avec un service d'aide ça prend parfois du temps.

Pour Solayman, il faut **un accès plus facile aux services qui aident les enfants à se sentir mieux.**

Il faut donc **plus de services d'aide à la santé mentale.**

Pour aider les enfants plus vite parce que beaucoup d'enfants ont besoin d'aide.



14. il faut plus de places dans les crèches

Les 3 premières années de vie sont très importantes pour que les enfants grandissent bien.

Les crèches sont des lieux pour apprendre comme l'école ou la famille.



C'est pour ça que la crèche est importante pour tous les enfants.

Les personnes qui décident en politique doivent voir les crèches comme quelque chose qui rapporte et pas juste comme quelque chose qui coûte cher.

Ça veut dire que l'argent qu'on va dépenser aujourd'hui nous servira dans le futur.

Pour Solayman, **il faut plus de places dans les crèches.**

Surtout dans les quartiers plus pauvres.



Il faut aider les parents qui n'ont pas assez d'argent et les mamans qui vivent seules pour inscrire leur bébé à la crèche.

Comme ça, le bébé et ses parents pourront continuer à vivre dans de bonnes conditions.



15. il faut éduquer à la vie relationnelle, affective et sexuelle à l'école

L'Education à la **Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle**, ce sont des animations qui ont lieu à l'école.

On dit aussi les animations **EVRAS**.

Les animations aident les enfants à :

- comprendre leurs **corps**.
Comment le corps fonctionne et comment le corps se transforme quand on devient adolescent.
- comprendre les **émotions**
- comprendre les **relations** avec les autres
- rester en bonne **santé** et bien grandir.



Solayman est pour les animations EVRAS.



Il y a beaucoup de fausses informations sur ces animations.

Certains parents ont peur que l'EVRAS encourage leur enfant à faire des choses qui ne sont pas de son âge.

Les animations EVRAS ne servent **surtout pas** :

- à pousser les jeunes à faire des choses sexuelles
- à proposer de regarder des images de personnes nues ou en train de faire des actes sexuels.

Les animations EVRAS ont pour but de protéger les enfants avec des informations utiles et vraies.



Ça permet d'éviter des problèmes.

Par exemple :

- **le harcèlement.**

C'est quand quelqu'un embête tout le temps un autre enfant.



- **les agressions sexuelles.**

Par exemple quand on force quelqu'un à faire quelque chose de sexuel.



- **les maladies** que l'on peut se transmettre par les actes sexuels.
Par exemple le SIDA.

- **tomber enceinte** alors qu'on ne le veut pas



- **être hypersexualisé.**

C'est quand on pousse les enfants à agir de manière trop adulte et trop sexuelle.

16. il faut aider les enfants qui arrivent tout seuls en Belgique sans adulte

Certains enfants quittent leur pays d'origine et arrivent en Belgique tout seuls.



Ils ne sont pas accompagnés par un adulte.
On les appelle les **Mineurs Etrangers Non Accompagnés**.
On dit aussi **MENA**.

Ils n'ont pas choisi de venir en Belgique.

Ils n'ont pas le choix.

C'est un besoin.



Ils ont dû s'enfuir du pays où ils sont nés.

**Cela peut être à cause de la guerre
ou parce qu'ils n'avaient plus assez d'argent pour vivre.**

La loi dit qu'il faut respecter les droits de ces jeunes.
**La Belgique doit bien accueillir
ces enfants qui sont seuls.**

Il faut rendre leur arrivée plus facile.



Pour Solayman, ces enfants doivent :

- avoir un endroit agréable pour dormir et pour manger
- avoir tous les soins médicaux qu'ils ont besoin. Par exemple les docteurs ou les dentistes.
- pouvoir aller à l'école
- pouvoir prendre le bus
- faire des activités comme tous les autres enfants.



17. il faut protéger l'environnement car c'est un droit

Les enfants ont droit à un **environnement propre et durable**. Durable, ça veut dire qu'il va rester longtemps en bon état.

Ce droit est lié à d'autres droits. Par exemple le **droit à la vie** et le **droit d'être en bonne santé**.

Si on abîme la planète et qu'on pollue la planète, ça risque de faire du mal à la santé des enfants.



Aujourd'hui, les jeunes sont inquiets et fâchés. Parce que :

- **la planète se réchauffe** et c'est eux qui vont avoir des problèmes plus tard à cause de ça. Parce que les jeunes doivent vivre encore longtemps sur cette terre qui s'abîme.
- **les pays ne font pas assez de choses** pour protéger l'environnement.



Pour Solayman, la Belgique doit tout faire pour éviter les problèmes environnementaux du futur. Par exemple éviter la pollution.

La Belgique est obligée de protéger les droits des enfants.

C'est la loi qui le dit.

En Belgique :

- 8 enfants sur 10 disent qu'ils sont inquiets pour le climat
- certains enfant ont peur à cause du climat
- beaucoup d'enfants sont exposés à des produits dangereux pour leur santé
- beaucoup d'enfants n'ont pas accès à des espaces verts. Par exemple des jardins ou des parcs. Surtout en ville.



18. il faut respecter les droits des enfants sur internet

Internet a des effets **positifs et négatifs** pour les enfants.

Le côté positif est qu'internet permet d'avoir accès à plusieurs droits :

- le droit d'**avoir des informations**
- le droit de parler et de **donner son avis**
- le droit d'**apprendre plein de choses**
- le droit d'**avoir des loisirs**.

Par exemple des jeux, des films ou des vidéos.

Les effets négatifs sont par exemple :

- le risque d'être **harcelé** sur les réseaux sociaux.

Par exemple si quelqu'un se moque de nous sur Facebook.

- le risque qu'on dévoile la **vie privée**.

Par exemple quand on partage des photos intimes sans l'accord de la personne.

- le risque de subir des **violences**.

Par exemple quand on rencontre quelqu'un sur internet et que cette personne veut nous faire du mal.



Pour protéger les enfants, il faut :

- éviter les écrans avant 3 ans
- éviter les jeux vidéos avant 6 ans
- éviter d'utiliser Internet seul avant 9 ans
- éviter les réseaux sociaux avant 12 ans.



Les parents et les professeurs doivent aider les enfants à bien utiliser internet.

Il faut aussi changer la loi pour que la technologie ne permette pas de faire des choses méchantes.

Par exemple :

- partager des photos d'enfants interdites
- créer des fausses images qui font croire que quelqu'un qu'on connaît est nu. Ou en train de faire un acte sexuel. Alors que c'est faux.



19. il faut donner la parole aux jeunes et en tenir compte

Aucune décision ne doit être prise pour les enfants sans leur demander leurs avis.

Il faut **toujours faire participer les jeunes.**

La participation c'est :

- donner son avis
- être écouté quand on prend la parole
- pouvoir décider avec les autres.



Pour que les enfants participent encore plus au travail de Solayman, Solayman va créer un conseil de jeunes en 2025.

C'est un groupe de jeunes de 12 ans à 16 ans. Ce groupe va se réunir plusieurs fois par an.

Les jeunes de ce groupe vont donner leur avis à Solayman.



Cela permettra à Solayman de tenir compte de l'avis des jeunes pour agir.

Le conseil devra **représenter tous les jeunes** :

- ceux qui habitent en ville
- ceux qui viennent de la campagne
- ceux qui ont un handicap
- ceux qui ont des problèmes.



20. il faut mieux communiquer vers les enfants

Pour que les enfants puissent bien participer, il faut :

- **accompagner** les enfants
- **aider les jeunes à donner leur avis** pour que leur avis compte.

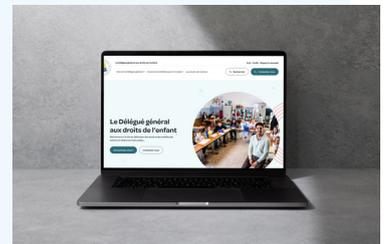


C'est pour cela que depuis qu'il est là, Solayman partage son travail sur internet.

Il a aussi augmenté la participation des enfants et des jeunes.

Ça veut dire qu'il a donné la parole aux jeunes :

- dans des **vidéos sur YouTube** des jeunes parlent avec lui de ce qu'ils veulent.
- sur les **réseaux sociaux**. Par exemple Facebook, Instagram ou TikTok.
- sur son **site internet**.



Solayman doit bien communiquer :

- avec les jeunes
- avec les familles
- avec les adultes qui travaillent avec les enfants.

Une des missions de Solayman c'est d'**informer le plus de gens possible sur les droits de l'enfant.**



Alors, il a engagé une personne qui :

- fait des vidéos
- gère les réseaux sociaux.
Par exemple Instagram.
- gère le site internet.



En 2024, Solayman a créé un compte sur :

- Instagram 
- TikTok 
- LinkedIn 
- Google 
- et Wikipédia. 

Ses vidéos ont été vues plusieurs milliers de fois.



© 2024

Délégué général de la Communauté française aux droits de l'enfant
Rue de Birmingham, 66 - 1080 Bruxelles
www.defenseurdesenfants.be
dgde@cfwb.be

Editeur responsable

Solayman Laqdim

Illustrations (couvertures)

EPIC Agency

Vérification FALC

Service Falc.be (Inclusion ASBL)

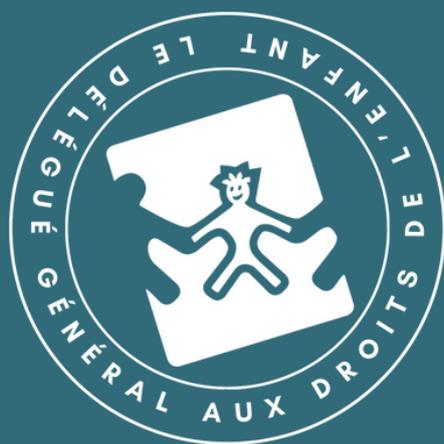
Traduction réalisée par

www.falc.be

FALC.be

FALC e à Lire et à Comprendre





Le Délégué général aux droits de l'enfant

Rue de Birmingham 66 — 1080 Bruxelles

dgde@cfwb.be

www.defenseurdesenfants.be

